

UN RÉSEAU INCLUSIF ET SENSIBLE À LA DIVERSITÉ DES GENRES

Introduction de la carte d'assurance maladie avec le marqueur de genre X

Les personnes non binaires qui en font la demande à la Régie de l'assurance maladie (RAMQ) peuvent obtenir une carte d'assurance maladie avec le marqueur de genre X.

Il est possible que des personnes présentent une carte d'assurance maladie avec les marqueurs :



- F = femme,
- M = homme,
- X = non binaire.

Du côté administratif

La carte d'assurance maladie avec le marqueur X se répercute uniquement sur les activités d'enregistrement, d'inscription et d'admission de la personne usagère ou de validation de son identité.

Elle ne modifie pas le numéro d'assurance maladie (NAM) qui indique le sexe biologique de l'individu. Afin d'assurer la qualité et la planification des soins de santé, les professionnelles et professionnels de la santé continueront d'avoir accès à l'information concernant le sexe biologique.

Que faire si une personne présente une carte d'assurance maladie avec le marqueur X?

Vérifier si la personne a déjà un dossier dans l'établissement.

Oui

Procéder comme d'habitude puisque les informations de la personne sont déjà inscrites au dossier.

Non

Créer un dossier et y **inscrire manuellement le sexe biologique** en se référant au numéro d'assurance maladie.

Comment indiquer le sexe biologique?

Le numéro d'assurance maladie (NAM) se compose :

- des trois premières lettres du nom de famille,
- de la première lettre du prénom,
- des deux derniers chiffres de l'année de naissance,
- du mois de naissance (additionné de 50 pour le sexe biologique féminin),**
- du jour de naissance,
- du code administratif de la RAMQ.

Pour indiquer le sexe biologique, se référer au mois de naissance. Si le mois de naissance du NAM est plus grand que 50, le sexe biologique est féminin.

Exemple :

BOUF 94**01** 1419 = masculin

BOUF 94**51** 1419 = féminin (mois de naissance + 50)

Pour plus d'information, consulter la circulaire [2024-026](#) et le [cadre normatif](#) sur la gestion de l'identification de l'utilisateur.

POUR UN ACCUEIL INCLUSIF ET SENSIBLE À LA DIVERSITÉ DES GENRES

L'accueil inclusif est important. Il permet à la personne de se sentir respectée et reconnue, tout en favorisant un climat de confiance.

Utiliser un langage inclusif neutre et non genré

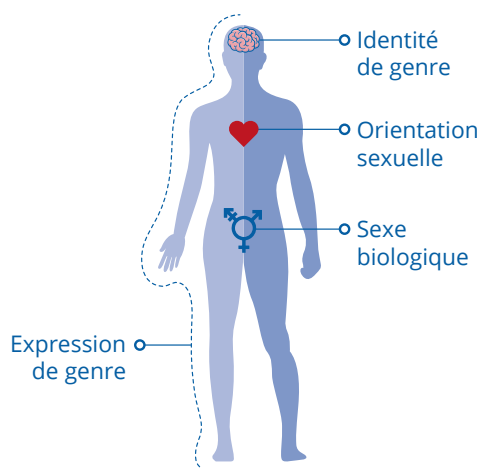
- Accueillir toutes les personnes par un simple « Bonjour » ou une formule non genrée chaleureuse du type : « Bonjour, comment puis-je vous aider ? »
- Attention : Les titres de civilité (Monsieur/Madame) ne sont pas appropriés pour s'adresser aux personnes non binaires.

Bon à savoir

- Éviter de présumer du sexe ou du genre de la personne en fonction de l'apparence ou du son de sa voix.
- Adopter une attitude d'ouverture et de non-jugement.
- Si vous le jugez pertinent, vous pouvez ajuster la suite de votre échange. Par exemple :
 - Est-ce que je peux utiliser votre prénom ?
 - Quel pronom souhaitez-vous que j'utilise dans notre conversation ?

L'identité et l'expression de genre sont protégées par la Charte des droits et libertés de la personne.

Pour mieux comprendre la diversité sexuelle et l'identité de genre



Quelques définitions

Identité de genre : Manière dont une personne définit son genre : homme, femme, quelque part entre les deux ou ni l'un ni l'autre. L'identité de genre n'est pas déterminée par le sexe biologique d'une personne et peut être distinguée du genre assigné à la naissance. Il s'agit d'une expérience intime et personnelle propre à chaque personne.

Expression de genre : Manière dont :

- a) la personne manifeste son genre (par ses actions, ses façons de se comporter ou d'interagir, son habillement) et
- b) ces manifestations sont interprétées par les autres (selon les normes de genre).

Orientation sexuelle : Attirance émotionnelle ou physique pour une personne du même sexe ou du même genre, d'un autre sexe ou d'un autre genre, ou pour les personnes qui sortent du cadre binaire des genres. Les orientations sexuelles les plus communes sont notamment l'hétérosexualité, l'homosexualité, la bisexualité, la pansexualité et l'asexualité.

Trans : Personne dont le genre ne correspond pas à celui qui lui a été assigné à la naissance. Le mot *trans* englobe les mots *transgenre* et *transsexuel* (considérés comme obsolètes).

Sexe : Comprend les caractéristiques biologiques d'une personne, soit ses organes génitaux internes ou externes, ses taux d'hormones ou ses chromosomes sexuels. Le sexe est généralement décrit en termes binaires, c'est-à-dire qu'on fait alors seulement référence aux femmes et aux hommes.

Pour en savoir plus :

<https://www.quebec.ca/sante/systeme-et-services-de-sante/regimes-dassurance/cam-x-trousse-outils>

<https://www.inspq.qc.ca/formation/institut/formation-sexes-genres-orientations-sexuelles-comprendre-diversite>

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/Violences/LEX-lexique-diversite-sexuelle-genre-FR-SCF.pdf>

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003570/>